**COURS D’ESCALADE** –

**AU MUR D’ESCALADE DU GYMNASE rene souchon**

Les mardis de 18h à 20h (sauf vacances scolaires)

Pour les enfants de 8 (suivant la taille de l’enfant) à 14 ans   
(24 enfants maxi encadrés par 2 animateurs brevetés)

COTISATION

Adhésion ML + Licence FFME + Resp Civ + assurance de base = 63€

Lire la notice d’assurance saison 2024 - À télécharger sur  
 :. https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/2024-notice-assurance-pack.pdf

ENCADREMENT : 50 € par trimestre.

Toute inscription doit être accompagnée:

* D’un certificat médical d’aptitude à cette activité   
  (de moins d’un an à la date de la prise de licence. Il est conseillé de fournir un certificat portant la mention « compétition » dans le cas d’une participation à une compétition en cours de saison) ou de **l’attestation de santé** pour un renouvellement.
* Du bulletin n°1 signé de la notice d’assurance saison 2024 -
* D’un chèque du montant de la cotisation 63€
* D’un chèque de 150€ montant des cours de l’année  
  où de 3 chèques de 50 € - encaissés respectivement en octobre-janvier et avril.

Sous Convention ANCV, nous acceptons les chèques vacances.